

Procès Verbal CONSEIL D'ECOLE

du jeudi 25 juin 2020 à 17H30 – La Palme

Inspection : M. BOSSIS Jacques, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Enseignants présents : Mme BUDET S. Mme DECOTEGNIE P. Mme DENIS L. Mme DUVERT P. Mme OLIVA A. M. HERPOUX P. Mme QUILLET A. Mr SEIGNER Jean-Michel.

Parents élus : Mme ROCA BARRET, Mme DE BARRAU, Mme BONNAFOUS, Mme GABANOU, M. DUMAS, M. PY, M. HIRN.

Mairie :

Mme AVELLANEDA Laura, conseillère municipale
M. KHALKHAL Roger, conseiller municipal

Excusés : M. BOSSIS Jacques, Inspecteur de l'Éducation Nationale
M. FAURAN, Maire de la commune de La Palme

1. La rentrée scolaire et les effectifs 2020 2021

➤ **Le budget mairie et commandes :**

La mairie confirme une dotation de 50 € par élève pour la rentrée prochaine. Mme Quillet explique comment est reversée cette somme : sur les 50 €, elle prélève 3€ par enfant afin d'acheter du matériel pour le bon fonctionnement de la direction et 65 €/classe pour l'achat des feuilles pour le photocopieur.

Avec cette somme, chaque enseignant renouvelle son matériel et fournitures pour la rentrée des classes : achat de cahiers, de livres, manuels scolaires, fichiers, peintures, feuilles, ainsi que le petit matériel (pinceaux...). Ainsi, la sollicitation aux familles est moins onéreuse.

Le budget pour les feuilles du photocopieur s'élève à 455 € pour toute l'année.

La subvention mairie destinée à la coopérative de l'école sera de 1000 euros pour l'année 2020-2021.

Mme Quillet tenait à remercier la municipalité pour le financement tout au long de l'année scolaire, à savoir : les trajets pour la piscine de Port la Nouvelle, et tous les trajets qui étaient prévus tout au long de l'année. : les 3séances de voile, les Foulées d'Eoles à Fitou, ...

Mme Quillet a sollicité la mairie, pour l'achat de mobilier scolaire : tables et chaises d'un montant de 1750, 63€ ?

Approuvé par la mairie

➤ **L'organisation de rentrée**

✓ les effectifs :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Moy/ classe
2020-2021	25	18	21	16	23	34	26	27	190	27,14

Soit un total annoncé de 190 élèves.

L'école sera constituée de 7 classes à la rentrée prochaine (soit une moyenne de 27,14 élèves par classe).

Les parents d'élèves ont transmis un courrier à Mme la directrice académique pour appuyer l'ouverture de classe.

Mme Quillet a sollicité la mairie pour appuyer cette demande ?

Il y a un écart d'effectif entre l'inspecteur et les effectifs réels. Donc madame la rectrice n'est pas favorable pour une ouverture à la rentrée, mais plutôt en octobre ou novembre, au moment de la livraison des nouveaux logements sur le village, ce qui désorganiserait totalement les classes en cours d'année...

Avec ou sans ouverture de classe, Mme Quillet informe que la classe occupée par la garderie devra être réquisitionnée pour accueillir des GS CP ; Bâtiment élémentaire ne pouvant accueillir des maternelles : sanitaires...

Il va falloir anticiper ce déménagement malgré tout et déplacer la garderie.

Plusieurs propositions : la salle du centre de loisirs , le complexe associatif...

La mairie va exposer le problème en conseil municipal pour trouver une solution adaptée.

De plus, un élève handicapé sera scolarisé en GS sur l'école. Mme Quillet a déjà pointé et alerté le 5 juin la mairie de la nécessité de certains gros travaux à réaliser pour la rentrée : accessibilité des sanitaires maternelles, table à langer, rampe d'accès dans l'impasse...

Concernant les inscriptions ou demande de dérogation : Mme Quillet souhaiterait que le personnel responsable de ces demandes rentre en contact au préalable avec elle. Afin d'éviter certaines situations compromettantes. En effet, une famille a demandé la dérogation pour PLN, la mairie a accepté mais les parents sont séparés et le père refuse que sa fille soit déscolarisée de La Palme. L'équipe enseignante est mise à mal dans ce genre de situation.

La mairie nous annonce l'installation d'une climatisation pour Août ou septembre dans le nouveau bâtiment.

➤ **Les fournitures :**

Le bulletin officiel du 20 février 2020 préconise une concertation avec les familles et l'équipe enseignante pour l'élaboration d'une liste de fournitures scolaires. Liste présentée aux parents d'élèves est acceptée.

Partenariat avec un site internet pour que les familles passent commandes et 3% reversé à la coopérative scolaire.

Une clef USB sera offerte par la mairie aux CM2 qui iront au collège. Une cérémonie est prévue.

Un site de fournitures est proposée aux parents , local : rentreediscount.com

➤ **Le règlement intérieur :**

Pas de changement à venir, sous réserve d'une nouvelle crise sanitaire et règlement intérieur sera modifié en conséquence.

Voté à l'unanimité.

2. Bilan confinement :

Le 16 mars : fermeture des écoles.

L'équipe enseignante s'est rendue disponible pour accueillir les enfants de soignants. Les enseignants de l'éducation nationale ont assuré ce service durant toute la durée du confinement, avec l'aide de Mme Ruiz et Mme Tassot des écoles de Caves et Treilles.

En parallèle de cet accueil, les enseignants ont maintenu la continuité pédagogique via ENT ou mail, textos, appels aux familles, visioconférences...

Des aménagements ont été mis en place pour certaines familles : prêt d'ordinateur, enveloppes distribuées par la mairie.

Nous regrettons que certaines familles n'ont pas joué le jeu : aucun envoi du travail, pas de réponses aux différents contacts. Une famille signalée à la mairie, mais pas plus d'implication pour autant.

Les désinfections des classes ont été assurées brillamment par le personnel mairie .

Distanciel impossible à assurer depuis l'école car pas de connexion internet en maternelle et élémentaire.

Une proposition de fibre a été faite par la mairie, mais ce ne serait pas avant décembre 2020.

En attendant , les enseignants demandent l'intervention d'un technicien pour optimiser la box actuelle qui ne fonctionne pas correctement.

La situation a été inédite et particulièrement compliquée à gérer.

Concernant la nouvelle rentrée du 22 juin, aucune concertation n'a été faite entre école et mairie malgré mes multiples appels. Les familles n'ont pas lu le nouveau protocole et cacophonie le matin à l'entrée et sortie.

Mme Quillet soumet l'idée d'avoir un interlocuteur direct chargé de l'école et de pouvoir en référer directement à cette personne. De plus, un référent chargé de pointer les travaux réalisés par le service technique afin que ce ne soit pas à la directrice de vérifier et de redemander les rectifications.

Madame Avellaneda est d'accord pour devenir cet interlocuteur direct.

Monsieur Kalkhal proposera à Patrick Lecocq de vérifier le travail des employés communaux.

3. La liaison CM2 6^{ème}

Le calendrier a été perturbé avec la crise sanitaire.

Conseil école collège : lundi 29 juin 17h

Dossier passage 17 élèves de CM2

Visite du collège de juin a été annulée

La principale du collège de La Nadière souhaiterait rencontrer les parents de CM2 pour présenter le collège.

Harmonisation des classes : lundi 29 juin à l'école André Pic.

4. Bilan des actions pédagogiques :

✂ Mr Herpoux a renouvelé son inscription au **projet Occitan**.

✂ Les maternelles travaillent sur un projet annuel la mer. Sortie Aquarium de Montpellier annulée.

✂ **Projet musique** : tous les jeudis, Mme Anne Sylvestre intervient dans les classes de la GS au CM2.

✂ **EPS** : Des rencontres sportives prévues comme chaque année. Les Foulées d'Eole à Fitou annulées.

✂ **Piscine** : Les séances ont été annulées à compter du 16 mars.

✂ **Voile** accordée par la Conseil départemental : mais séances annulées.

✂ **Ecole et Cinéma** : projet reconduit pour l'année prochaine

✂ **Théâtre** : Le Grand Narbonne a mis en place une programmation destinée aux écoles, ce dernier prend également en charge le transport. Toutes les classes devaient participer à cette sortie.

Les entrées ont été financées par l'APE: 5€/ enfant

✂ **Permis piéton** annulé.

✂ Sortie Collioure et chemin du Fauvisme (CM1 CM2) : annulée

✂ Sortie Tautavel CE1 CE2 annulée

5. Les stages de remise à niveau : école apprenante

Les élèves concernés en CM1 CM2 risquent de ne pas répondre présent car ils ne sont pas revenus à l'école le 22 juin .

6. Bilan coopérative :

Le report de solde de l'année précédente était de 2051,43 €

Pour les recettes, cette année :

- cotisations OCCE : 686 €
- subvention mairie : 1 000 €
- vente de chocolats : 1 440, 45 €
- bénéfice livres lire c'est partir : 62 €
- marché de Noël : 519 €

Pour les dépenses : il y a eu les cotisations OCCE, les entrées cinéma à Sigean, du matériel pédagogique, des réparations telles que la sono ou chargeur de portable.

Solde à ce jour : 3 813, 42 €

Signatures

La directrice

Mme QUILLET A.

Le secrétaire

Mr HERPOUX.

Le représentant des parents

Mme BARRET.